

LIQUIDES

& CONDITIONNEMENT

MARCHÉS ET TENDANCES

4

LA BRASSERIE
FRANÇAISE
AFFICHE DES
OBJECTIFS
POSITIFS

DÉVELOPPEMENT DURABLE

40

POUR VITTEL,
PASSER AU rPET
POUR SES
BOUTEILLES DE
75 CL COULE
DE SOURCE

INTERNATIONAL

44

MARKETING :
LES WHISKIES
ÉCOSSAIS PAS
AVARES D'IDÉES

BOISSONS PREMIUM ET LUXE

LE PACK C'EST CHIC

À LA UNE

A l'occasion du nouveau rendez-vous de l'industrie du packaging premium & luxe, PLD, qui se tient à Paris les 29 et 30 janvier, Liquides & Conditionnement s'est interrogé sur ce qui rend un emballage boisson « définitivement chic », a rencontré le directeur du salon ADF-PCD qui lance cet événement, enfin vous propose de découvrir en avant-première quelques nouveautés que vous pourrez y voir. Champagne ! Lire page 20 et suivantes.



JOSQUIN PEYCERÉ, SECRÉTAIRE GENERAL CETIE (CENTRE TECHNIQUE INTERNATIONAL DE L'EMBOUTEILLAGE)

LA NORME « SINGLE USE PLASTIC » ENTRE DANS LE VIF DU SUJET

Les plastiques à usage unique sont sous les feux de l'actualité. Le Cctie suit le sujet avec ses adhérents depuis le début des travaux de la Commission Européenne. Où en est-on aujourd'hui ?

En publiant il y a 18 mois sa proposition de directive concernant les « Single Use Plastic » ou « SUP » -les produits plastique à usage unique-, la Commission Européenne a annoncé son intention de s'attaquer aux déchets plastiques sur les plages et à la pollution marine. Dès ce point de départ, le Cctie s'est saisi de ce sujet, avec tous les acteurs de sa branche PET (normalisation de bagues, spécifications, guides d'utilisation, méthodes de test). Un an plus tard, et après un intense travail préparatoire, la Commission publiait en juin 2019 la fameuse Directive 2019/904 qui parmi ses nombreuses mesures impose aux bouteilles en plastique d'être équipées dès 2024 de capsules restant attachées aux bouteilles, limitant ainsi le risque de trouver ces capsules dans la nature, sur les plages, et dans les mers. Cette échéance de 2024 peut sembler lointaine,

mais d'ici à cette date l'ensemble de la chaîne de valeur doit avoir conçu les solutions de capsules adaptées à chaque marché et chaque produit, et avoir transformé l'outil de travail en fonction de ces besoins. Les marques qui mettent les bouteilles sur le marché, les fabricants de préformes, les fournisseurs de moules devront s'adapter, et les milliers de lignes de production en Europe chez les embouteilleurs devront être transformées en fonction de ces nouveaux modèles, ce qui selon les estimations devrait nécessiter entre 9 et 11 Milliards d'euros d'investissement sur l'ensemble du continent !

DES INVESTISSEMENTS POUR QUOI ?

Mais avant toute modification, avant de déplacer le premier boulon de la première machine et d'engager ces investissements colossaux, il

faut définir précisément ce qui est exactement exigé. C'est cette mission que la Commission Européenne a confiée au CEN, le Comité Européen de Normalisation, sous une formule encore peu utilisée : la norme « harmonisée ». Cette norme aura quasiment force de loi, puisqu'un produit respectant cette norme sera automatiquement réputé respecter la directive européenne. L'enjeu de ce texte est donc énorme. Et comme il faut de l'ordre de trois ans pour concevoir, écrire, relire, valider, traduire une norme au CEN, le texte définitif ne sera connu que vers la fin de 2022. Et encore le compte à rebours n'a pas vraiment commencé à tourner car pour l'instant le CEN a refusé le mandat reçu de la Commission Européenne. Celle-ci va donc devoir le réécrire pour que le CEN puisse être officiellement en charge de cette mission.

Ce dernier contretemps, peu important au regard des 5 années de délai global, complique néanmoins la donne et fait monter d'un cran la nervosité des acteurs du secteur qui sont tous persuadés qu'il faut absolument anticiper ces jalons temporels.

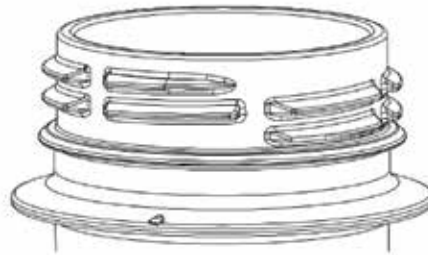
Sans attendre même le texte de la directive, le Cetei a commencé à réunir régulièrement les acteurs européens concernés depuis les fournisseurs de second rang (fournisseurs de résine plastique et de moules) jusqu'aux grandes marques de boissons internationales, en passant bien sûr par les fabricants de préformes PET, de capsules et de lignes de conditionnement. Soit une cinquantaine d'industriels réunis dans ce nouveau groupe de travail « SUP », en incluant la filière de la brique en carton également concernée puisque ses produits contiennent une part de plastique.

UN TRAVAIL COLLABORATIF

Sans attendre le mandat officiel de la commission européenne, le CEN a quant à lui réactivé le groupe de travail « WG 25 » avec comme Président de groupe Nicholas Harris, du Cetei, pour prendre en charge l'écriture de cette norme, en se basant sur le travail initié par le Cetei. Le CEN et le Cetei unissent leurs efforts et se complètent désormais dans l'objectif de parvenir le plus vite possible à un premier texte. Sans attendre le premier texte et encore moins le long processus de validation, donc sans connaître exactement les spécifications minimales qui seront exigées, les industriels proposent l'un après l'autre leur solution de capsule attachée. Or ces spécifications minimales constituent un point clef de l'élaboration de la norme, et sont

au cœur des discussions au Cetei depuis de longs mois. En effet, sauf dans certains cas spécifiques, la force de séparation de capsules devant rester attachées à la bouteille n'a pas fait l'objet d'un retour d'expérience industriel préalable. Il s'agit donc actuellement de développer la justification technique des spécifications minimales en incluant les tests de perception des utilisateurs finaux, en confrontant en particulier différentes hypothèses simplificatrices tenant compte de l'étendu de types d'emballage entrant dans le champ de la directive.

VERS UNE NOUVELLE BAGUE



Quoi qu'il en soit, dès maintenant les nouvelles normes de bague de bouteilles boissons élaborées au sein du Cetei intègrent une version compatible avec les capsules attachées. C'est le cas de la bague « GME 30.37 », bague de diamètres 26/22, de hauteur 13 à 1 seul filet, modifiée en 2019 pour être capable désormais de résister à de fortes carbonatations (8,4 g/l contre 7 auparavant) : Sitôt cette nouvelle version publiée, un travail a été lancé au sein du groupe « PET Plenary » pour mettre au point la bague équivalente mais adaptée à une capsule attachée. Cette

nouvelle bague « GME 30.40 » sera le premier standard international spécifiquement destiné aux capsules attachées. Comme sa devancière, elle affiche un diamètre sur-filet de 26.6 mm et un diamètre intérieur de 21.74 mm, et le même filet unique, mais sa hauteur sera supérieure pour intégrer le système d'attache de la capsule.

L'élaboration de cette nouvelle bague sera particulièrement rapide, tant le marché veut avancer vite, en évitant que chacun développe sa solution spécifique. Le compromis et le consensus n'empêchent pas le dynamisme et la réactivité.

On ne peut que se réjouir de la proactivité dont font preuve les acteurs tant industriels que normatifs pour répondre aux exigences de la Commission Européenne.

« Cette nouvelle bague « GME 30.40 » sera le premier standard international spécifiquement destiné aux capsules attachées. »